

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

No 298

non-membres : 18 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Mars 1990

La station de Verbier s'est trouvé un slogan publicitaire qui sonne très valaisan : « *Le must des vacances* »... Et elle organise le « Verbier International Lucky Strike Open de parapente ». Il n'y a pas de mot anglais pour traduire « parapente » ?

Collégial

TÉLEX, organe de la Fédération suisse des journalistes, a une nouvelle rédactrice à qui le rédacteur démissionnaire a souhaité une *collégiale* bienvenue...

Cet adjectif a deux sens : qui a rapport à un collège de chanoines (église collégiale) ; qui est exercé par un groupe, collectivement (pouvoir collégial).

En Suisse alémanique, les journalistes appellent leurs confrères *Kollegen*. Voilà pourquoi, en Suisse romande, une confraternelle bienvenue devient parfois *collégiale*...

(Défense du français, No 298, mars 1990)

Dilemme

Il n'est pas inutile de relever que ce mot ne s'écrit ni ne se prononce *dilemne* (par analogie avec « indemne »).

En philosophie, le dilemme est un raisonnement à partir de deux prémisses contradictoires, mais amenant à une même conclusion (qui donc s'impose).

Dans le langage courant, le dilemme est l'obligation de choisir entre deux partis possibles et comportant chacun de graves inconvénients.

(Défense du français, No 298, mars 1990)

Marrons du feu

Il y a assez longtemps qu'on voit dans les journaux, particulièrement dans les chroniques du sport, l'expression « tirer les marrons du feu » utilisée dans le sens de « tirer un avantage ».

Mais il est très surprenant de trouver la même erreur sous la plume de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française (Figaro/Magazine du 10 février)...

L'expression nous vient d'une fable de La Fontaine, *Le Singe et le Chat*, où l'on voit le premier croquer les marrons que le second tire des braises en se brûlant chaque fois la patte. Elle signifie donc : se brûler les doigts pour autrui.

(Défense du français, No 298, mars 1990)

« Jouer Hlasek »

Les joueurs de tennis français disent volontiers « jouer » pour « jouer avec ». On entend un Noah dire par exemple : « C'est la sixième fois que je *joue Hlasek* ».

Difficile à admettre, car ce verbe a déjà un emploi transitif, très différent : jouer quelqu'un, c'est le duper.

Il est regrettable que des journalistes emboîtent le pas, tel ce correspondant d'un journal romand qui, de Melbourne, écrivait à fin janvier : « Il y a des jours comme ça, où Edberg est quasi *injouable* ».

(Défense du français, No 298, mars 1990)

-isme

Parmi les fautes de prononciation qui frappent les auditeurs de la radio et de la télévision romandes (notre courrier en fait foi), relevons la prononciation *-izme* des mots terminés par *-isme*. Dans toutes ces terminaisons (socialisme, romantisme, atavisme, etc.), le *s* est sourd et se prononce exactement comme dans « jasmin ».

Notons à ce propos que dans « Israël » (comme dans « islam »), le *s* ne doit pas non plus se prononcer *z*.

(Défense du français, No 298, mars 1990)

Etat, état

Ce mot prend une majuscule – on semble parfois l'oublier – quand il désigne un pays (les Etats baltes), son gouvernement (la puissance de l'Etat), son administration (le budget de l'Etat), et, d'une façon générale, l'autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire (un Etat de droit, un Etat totalitaire).

Dans tous les autres cas, le mot s'écrit avec une minuscule. Dans la France d'avant la Révolution : les trois états (clergé, noblesse, tiers état).

(Défense du français, No 298, mars 1990)